

# Décision 24-DCC-237 du 08 novembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif de quinze fonds de commerce exploités par la société Courir France par la société Snipes SAS

Posted on: 08 novembre 2024 | Secteurs :

**DISTRIBUTION**

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Société Snipes SAS

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou  
organisme(s) concerné(s)**

quinze fonds de commerce  
exploités par la société Courir  
France

---

## Lire

Le texte intégral

129.88 Ko